

DES APPRENTIS DE L'ARTISANAT

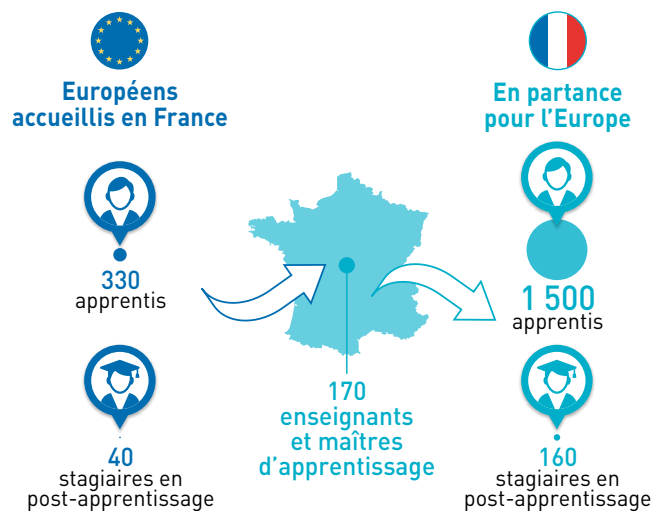
Enquête sur l'action des Chambres de métiers et de l'artisanat et de leurs CFA

● 2 200 apprentis, jeunes en post-apprentissage, enseignants et maîtres d'apprentissage en mobilité apprenante en 2017/2018

En 2008-2009, les deux tiers des CFA du réseau étaient acteurs de ces échanges. Dix ans plus tard et alors que les nouvelles mesures en faveur de l'apprentissage prévoient de renforcer la mobilité européenne, une enquête de CMA France permet de dresser un état des lieux des actions menées au sein du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat.

PRÈS DE 1700 APPRENTIS ET POST-APPRENTIS DES CFA DU RÉSEAU ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE MOBILITÉ

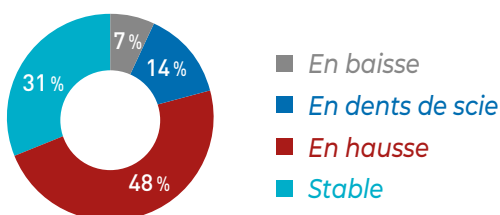
Les deux-tiers du réseau restent engagés en faveur de la mobilité. La plupart des actions sont des projets de mobilités courtes destinées au public des apprentis: 1500 jeunes sont ainsi partis pour l'Europe en 2017-2018. L'accompagnement des projets de mobilité en post-apprentissage est moins répandu et a concerné 160 apprentis diplômés.



HAUSSE DES PROJETS VERS L'EUROPE, MAIS BAISSÉ DES APPRENTIS ACCUEILLIS EN FRANCE

Le nombre de bénéficiaires est reparti à la hausse dans la moitié des CMA engagées ces trois dernières années. Par contre, le nombre de jeunes accueillis a baissé de moitié en dix ans.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA MOBILITÉ CES 3 DERNIÈRES ANNÉES



Et demain ?

LES ORIENTATIONS DU RÉSEAU

- Les nouvelles mesures de la Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel sont une opportunité pour développer les projets de mobilité d'apprentis au sein des CFA et au bénéfice des 100 000 apprentis formés.
- Le réseau doit également se mobiliser pour répondre aux demandes des partenaires européens et redéployer une offre d'accueil pour les apprentis européens.

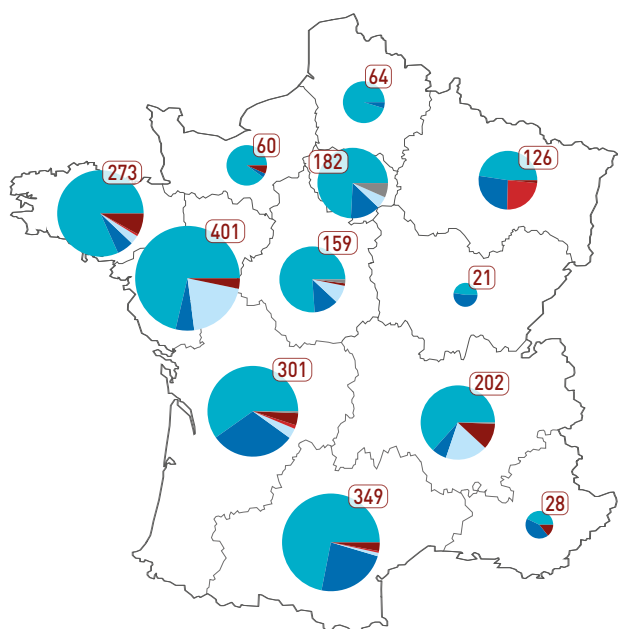
Un fort potentiel de développement

LES ACTIONS DE MOBILITÉ SONT PLUS DÉVELOPPÉES DANS LA MOITIÉ OUEST ET DANS LES RÉGIONS AVEC UNE COORDINATION RÉGIONALE DÉDIÉE

Au total, ce sont 2 % des apprentis formés dans le réseau qui bénéficient d'une période de mobilité en Europe. Leur répartition n'est toutefois pas homogène : les participants aux actions de mobilité sont plus nombreux dans les régions

Pays de la Loire, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes. Au regard des résultats atteints dans ces régions, le potentiel de développement apparaît donc élevé au plan national.

NOMBRE ET TYPES DE BÉNÉFICIAIRES DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE DANS LES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT ET LEURS CFA EN 2017-2018



Types de mobilité

- Apprentis en mobilité vers l'Europe
- Apprentis européens accueillis en France
- Post-apprentis en mobilité vers l'Europe
- Post-apprentis européens accueillis en France
- Personnel enseignant en mobilité
- Maîtres d'apprentissage en mobilité

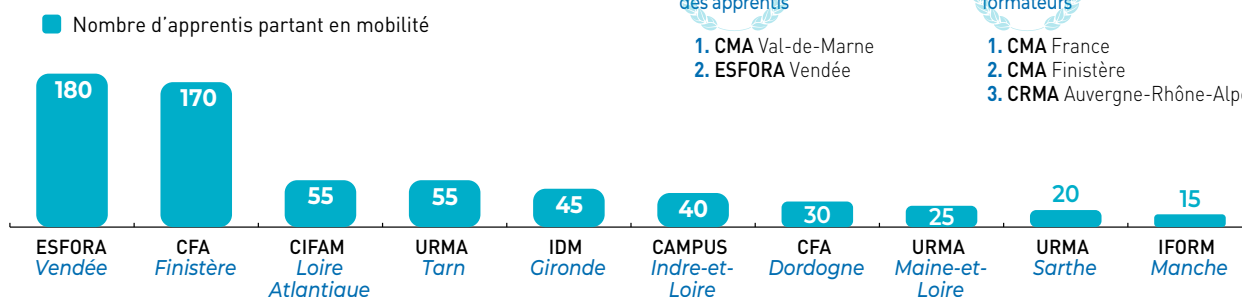
Et demain ?

LES ORIENTATIONS DU RÉSEAU

- Communiquer plus pour mobiliser et valoriser les expériences de mobilité des CMA/CFA et des entreprises : les actions de mobilité et leurs atouts professionnels sont insuffisamment valorisés. La communication doit être au cœur de la stratégie de redéploiement !
- Intégrer systématiquement la mobilité dans l'offre pédagogique et dans les cursus

PALMARÈS DES CFA CHAMPIONS DE LA MOBILITÉ

La moitié des apprentis partant en mobilité proviennent de 10 CFA. En nombre de bénéficiaires, le champion est l'ESFORA en Vendée (180 apprentis partant en mobilité sur un total de 1340, soit 13 % des effectifs). Proportionnellement à l'ensemble des effectifs, c'est le CFA du Finistère qui est en première position avec 22 % des effectifs envoyés en mobilité.



1. CIFAM Loire-Atlantique
2. CRMA Auvergne-Rhône-Alpes
3. URMA Sarthe



1. CFA européen Louis Prioux Meuse
1. CFA Deux-Sèvres
1. CFAI Aude



1. CMA Val-de-Marne
2. ESFORA Vendée



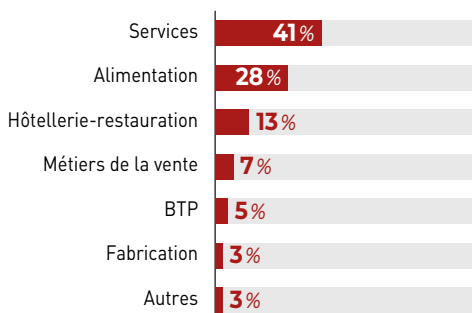
1. CMA France
2. CMA Finistère
3. CRMA Auvergne-Rhône-Alpes



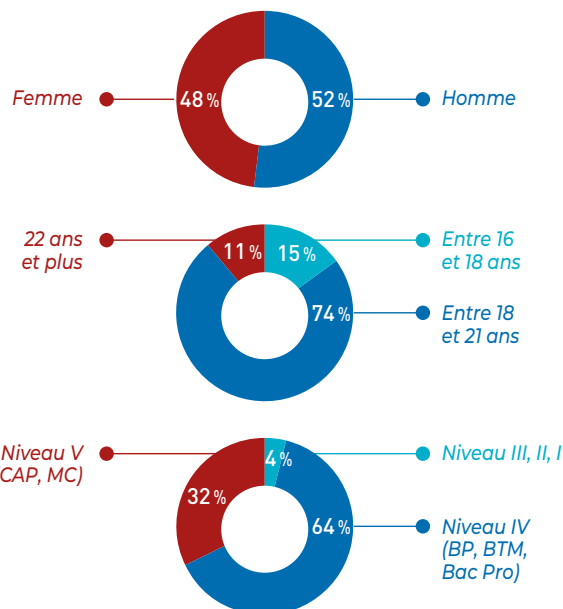
● Profils et secteurs d'emploi des apprentis partant en mobilité

Les secteurs d'emploi des apprentis partant en mobilité sont principalement des activités de l'artisanat de l'alimentation et des services. Les quatre principaux métiers représentés – ils regroupent les deux-tiers des participants – sont la coiffure-esthétique, la boulangerie-pâtisserie, la réparation automobile et l'hôtellerie-restauration, ce qui est représentatif de l'offre de formation des CFA du réseau. Les bénéficiaires de la mobilité se distinguent en revanche par le niveau de diplôme préparé (un diplôme de niveau BP, BTM ou bac Pro pour les deux-tiers d'entre eux) et par la bonne parité H/F.

SECTEURS D'EMPLOI DES APPRENTIS PARTANT EN MOBILITÉ

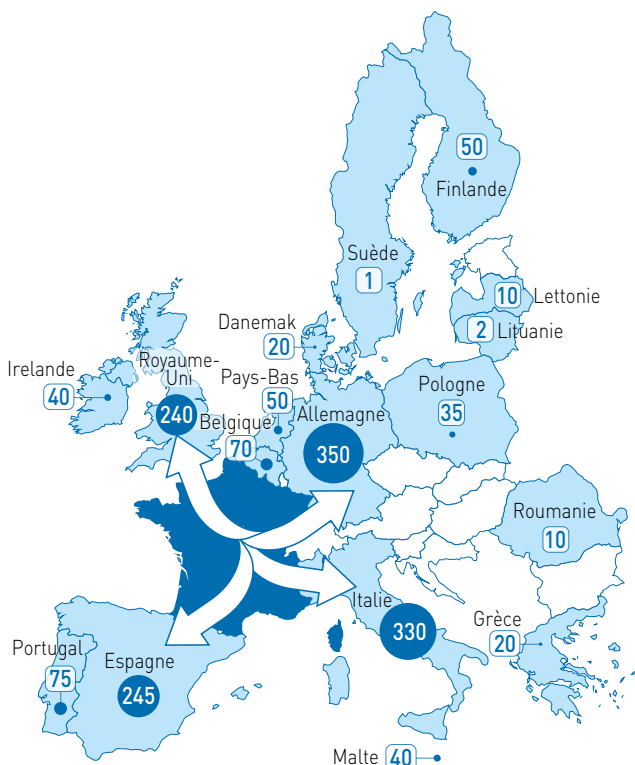


PROFIL DES APPRENTIS



● 80 % des périodes de mobilité durent jusqu'à deux semaines

PAYS DE DESTINATION DES APPRENTIS ET POST-APPRENTIS PARTANT EN MOBILITÉ EN 2017-2018 DANS LE RÉSEAU DES CMA



La durée la plus fréquente des séjours en mobilité vers l'Europe est de deux semaines (pour 54 % d'entre eux). Les principaux pays partenaires sont l'Allemagne (22 %), l'Italie (20 %), l'Espagne (15 %) et le Royaume-Uni (15 %). Les apprentis accueillis au sein des CFA du réseau proviennent quant à eux majoritairement d'Allemagne (59 %) et d'Italie (12 %).

Et demain ?

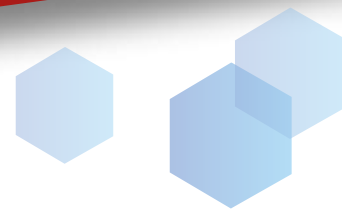
LES ORIENTATIONS DU RÉSEAU

Mieux impliquer les entreprises dans les actions

La principale difficulté rencontrée dans la mise en place des actions est de convaincre les entreprises dont les apprentis partent en mobilité. Il est donc fondamental pour déployer les actions de lever leurs réticences :

- participation à la préparation de la mobilité, voire au séjour ;
- création de jumelages inter-entreprises pour favoriser la réciprocité ;
- association et valorisation dans le cadre des actions de communication (seuls un quart des projets associent aujourd'hui les entreprises).

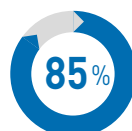
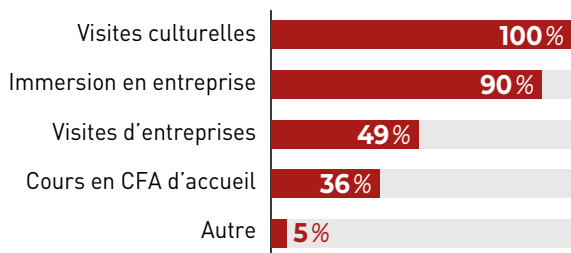
Enquête sur l'action des Chambres de métiers et de l'artisanat et de leurs CFA



Des séjours en majorité collectifs avec immersion en entreprise

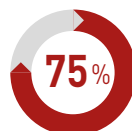
La quasi-totalité des séjours d'apprentis en mobilité incluent une immersion en entreprise ; la recherche des entreprises d'accueil est généralement confiée (84 % des projets) au partenaire européen.

APPRENTIS EN MOBILITÉ : LA PÉRIODE DE MOBILITÉ COMPREND-ELLE ? (plusieurs réponses possibles)



Séjours collectifs

(départs organisés en groupe)
Programmés à la fois sur le temps de formation en CFA et le temps de présence en entreprise



Sélection des apprentis

Le principal critère est la motivation des apprentis



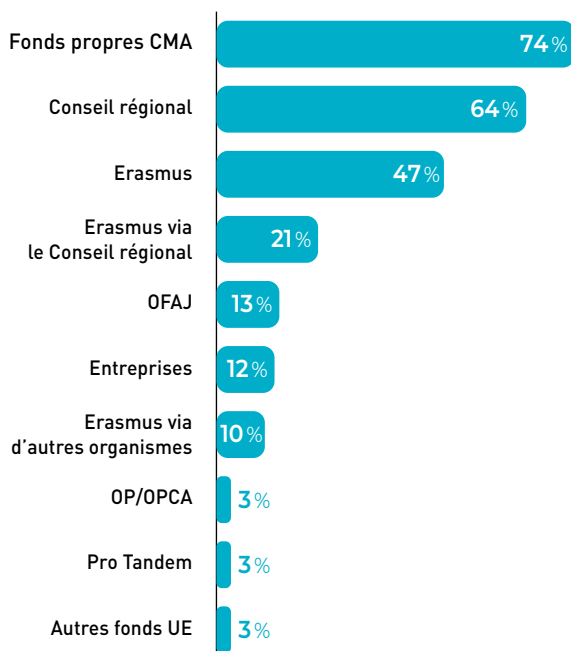
Préparation linguistique

Projets incluant une préparation linguistique

Pilotage et financement

Les modes de pilotage sont diversifiés d'une région à l'autre, même si une majorité sont gérés directement par les structures régionales du réseau ou prennent place dans des programmes encadrés par les Conseils Régionaux.

FINANCEMENTS MOBILISÉS PAR APPRENTIS ET STAGIAIRES PARTANT EN MOBILITÉ



Les trois quarts des séjours des personnes en mobilité sont cofinancés par ERASMUS et par les fonds propres des CMA ou leurs CFA.

Les Conseils Régionaux soutiennent les deux-tiers des séjours.



Et demain ?

LES ORIENTATIONS DU RÉSEAU

Les moyens affectés à la mobilité restent limités, ce qui freine les possibilités de développement des partenariats, de l'ingénierie pédagogique et de la valorisation des mobilités et des projets. Or, pour déployer les actions, il est nécessaire de :

- placer la mobilité apprenante au cœur de la stratégie des CFA et mobiliser l'ensemble des équipes pédagogiques ;
- valoriser, spécialiser et renforcer le poste de référent "Mobilité" ;
- conforter le pilotage régional par les CMAR/CRMA et organiser une démarche groupée.